



## PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité  
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et  
politiques

Références : DG

Affaire suivie par Damien GOURDOL  
04 50 33 61 13  
damien.gourdol@haute-savoie.gouv.fr

Anancy, le jeudi 2 décembre 2010

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département  
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

### **Circulaire n° 2010-61**

objet : Journée nationale d'hommage « aux Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le dimanche 5 décembre 2010.

pièce jointe : Message du ministre d'Etat, ministre de la défense et des anciens combattants.

J'ai l'honneur de vous rappeler que les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises à l'occasion de :

**la Journée nationale d'hommage « aux Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le dimanche 5 décembre 2010.**

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie.

Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de favoriser toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation. Il importe notamment d'y associer les jeunes générations, qui ne peuvent ignorer le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Enfin, vous voudrez bien trouver ci-joint le message du ministre d'Etat, ministre de la défense et des anciens combattants qu'il vous appartiendra de lire l'occasion de cette cérémonie.

signé

Jean-Luc VIDELAINE

**Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France"  
pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie**

**Message de Monsieur Alain Juppé,  
ministre d'Etat, ministre de la défense et des anciens combattants**

**5 décembre 2010**

En cette journée nationale, la République rend solennellement hommage à ceux, militaires comme civils, qui ont perdu la vie pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Plus sans doute que d'autres conflits, cette période, et notamment celle de la guerre d'Algérie, occupe une place particulière dans notre histoire et notre mémoire collective, une place souvent faite d'incompréhension et de souffrance.

Ce furent dix années difficiles, durant lesquelles près d'un million et demi de combattants, militaires de carrière, appelés et rappelés, membres des formations supplétives et assimilées ou membres des forces de l'ordre, servirent la République en Afrique du Nord avec courage et détermination, défendant une certaine idée de la France, dans un contexte de plus en plus difficile en raison du rapport de force entre les populations présentes et de l'environnement international.

Ce furent dix années meurtrières, durant lesquelles 23 000 combattants français sont "morts pour la France", tandis que de nombreux, de trop nombreux civils furent aussi victimes des affrontements.

Ce furent, enfin, dix années troublées, faites d'instabilité politique et d'incertitude sur l'issue du conflit, qui finalement aboutirent à l'indépendance de l'Algérie et à l'arrivée en France métropolitaine d'hommes, de femmes et d'enfants, parfois meurtris dans leur chair, toujours meurtris dans leur cœur, éprouvant souvent un sentiment d'abandon.

Toutes les souffrances doivent avoir le droit de cité, celles des militaires comme celles des civils.

Presque cinquante ans après la fin de combats, il convient d'encourager une mémoire apaisée de cette période. Il est indispensable que la mémoire rejoigne l'histoire afin de regarder, sans complaisance ni faiblesse, tout ce que fut réellement cette guerre.

Toutes les mémoires doivent pouvoir s'exprimer. S'accaparer une mémoire est une tendance humaine aussi aisée que compréhensible. Le vrai défi, celui qui, finalement, apaisera, est de "traverser le miroir". La fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, qui vient d'être créée, peut constituer une opportunité pour favoriser cette confrontation et les recherches historiques qu'elle induit. Elle peut constituer un outil au service de cette mémoire dépassionnée.

La route qui y conduit est longue et difficile à parcourir, chacun en est conscient. Mais il importe de la suivre avec ténacité. Sa construction ne dépend que de notre volonté.

Nous le devons à tous ceux que la Nation honore aujourd'hui et à leurs familles.

